

AVIS D'AUDIENCE SUR LES TARIFS

Wataynikaneyap Power LP a déposé une demande d'approbation de ses tarifs de transport d'électricité de 2025 et autres frais.

Wataynikaneyap Power LP est le propriétaire et l'exploitant d'un nouveau réseau de transport d'électricité dans le nord-ouest de l'Ontario qui renforce le réseau de transport d'électricité jusqu'à Pickle Lake et raccorde certaines communautés éloignées des Premières Nations au réseau provincial de transport d'électricité. Le réseau de transport d'électricité a été mis en service par segments entre août 2022 et mai 2024.

Wataynikaneyap Power LP a demandé à la Commission de l'énergie de l'Ontario l'autorisation de changer ses tarifs de transport d'électricité et les frais fixes facturés à Hydro One Remote Communities inc. à compter du 1^{er} janvier 2025. Si la demande est approuvée telle quelle, la facture mensuelle d'un client résidentiel type et d'un client utilisant les services généraux types augmenterait de la manière suivante :

Client résidentiel (750 kWh)	0,14\$ par mois
Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (2 000 kWh)	0,35\$ par mois

Toute modification des tarifs applicable au transport dans la province sera répercutée au niveau de la portion des frais de livraison pour tous les consommateurs d'électricité de l'Ontario.

Wataynikaneyap Power LP a également demandé la liquidation des soldes de certains comptes de report et d'écart. Veuillez examiner la demande pour plus amples renseignements sur les demandes.

À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Le requérant a demandé une audience écrite et la CEO a l'intention d'y procéder. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Cette audience sera tenue en vertu de l'article 78 de la **Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario**.

This document is also available in English.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette requête.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette requête et de participer au processus. Visitez le site **www.oeb.ca/fr/participez** et utilisez le numéro de dossier **EB-2024-0176** pour :

- examiner la requête;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires;
- présenter une demande pour devenir un intervenant.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le **6 août, 2024** pour :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous demandez à devenir un intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

EN SAVOIR PLUS

Commission de l'énergie de l'Ontario

■ /ATS: 1 877-632-2727

☉ Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h

🌐 **oeb.ca/fr/participez**

Wataynikaneyap Power LP

■ 807 577-5955

☉ Lundi de 8 h 00 à 17 h 00

Du mardi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 30

🌐 **wataypower.ca**